

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le 6 Novembre à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 02 Novembre, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : Charles-Henri BIANCONI, Paul QUILICHINI, Jean-Pierre SAMPIERI, Jean-Christophe BARTOLI, Jean-Vincent TOMASI, Jérôme POLVERINI, Mathieu CESARI, Jean-Pierre ANTONETTI, Paul GIUDICELLI, Zélia BERQUEZ, Gabrielle VAUTRIN.
Présents : 11	Etaient représentés : Caroline CUCCHI, Pierre QUILICHINI, Christophe MANICCIA
Votants : 14	Etaient absents : Félix SANTARELLI Secrétaire de séance : Florence BOILET Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Hydraulique du Sud Est

Le Maire, sur proposition de l'ensemble de ses adjoints, expose :

Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune doivent être désignés pour siéger au Syndicat Hydraulique du Sud Est.

Après appel de candidature pour occuper ces deux postes de titulaires et suppléants, les candidatures suivantes se manifestent :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BIANCONI Charles-Henri, Maire	SAMPIERI Jean-Pierre, 2 ^{ème} Adjoint
QUILICHINI Paul, 1 ^{er} Adjoint	SANTARELLI Félix, 3 ^{ème} Adjoint

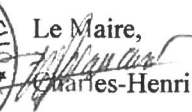

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

De nommer les titulaires et délégués suivants : délégués titulaires :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BIANCONI Charles-Henri, Maire	SAMPIERI Jean-Pierre, 2 ^{ème} Adjoint
QUILICHINI Paul, 1 ^{er} Adjoint	SANTARELLI Félix, 3 ^{ème} Adjoint

Voix POUR :	14
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 09/11/2020	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 6 Novembre 2020, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/11/2020  Le Maire, Charles-Henri BIANCONI 
--	---